



Mobilisation en prévision du budget 2023

Venez nombreuses et nombreux montrer votre détermination !

RASSEMBLEMENT

de la fonction publique et du secteur subventionné le

JEUDI 19 MAI dès 16h30 (fin à 18h00)

Aux Canons devant l'Hôtel-de-Ville (séance du Grand-Conseil)

Eléments à l'appui de revendications du personnel :

- Les résultats extraordinaires des comptes 2021 de l'Etat de Genève laissent apparaître une explosion des recettes fiscales à hauteur de 1,5 milliard CHF, permettant de boucler sur un bénéfice de 49 millions CHF alors qu'une perte de 847 millions CHF était prévue au budget 2021, et qu'un retour à l'équilibre budgétaire n'était attendu qu'en 2028 ;
- Le Plan financier quadriennal (PFQ) 2022-2025 qui doit permettre un retour à l'équilibre financier **inscrit le gel de toute indexation à l'augmentation du coût de la vie**, ainsi que **le non-versement de l'annuité 2023** ;
- Le canton a enregistré un taux d'inflation de 0.9% en 2021 et un taux de plus de 2% est attendu pour 2022 ;
- Le personnel de la fonction publique a déjà contribué de manière forte au redressement des finances cantonales par, en 2021, la non-indexation au renchérissement et la suppression de l'annuité, **soit une perte de revenu net entre 2% et 4%** ;
- La population est attachée à des services publics de qualité. Elle l'a confirmée en ne permettant pas l'aboutissement de l'initiative cantonale arrogante et déconnectée des réalités lancée par le PLR et le Centre qui visait à empêcher toute création de postes à l'Etat ;
- Nombre de secteurs continuent d'être en souffrance en raison d'un manque de personnel et de moyens ;
- Notre combat est loin d'être isolé. **L'Union Syndicale Suisse (USS) exige elle aussi des contre-mesures à la baisse générale du pouvoir d'achat**. Sans ces contre-mesures, l'USS estime que les familles s'exposent à une perte de pouvoir d'achat annuelle de près de 3'500 CHF !

En conséquence, le personnel de l'Etat et du secteur subventionné attend du Conseil d'Etat

- **qu'il révisé rapidement le PFQ 2022-2025**
- **qu'il s'engage à tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et à indexer les salaires en conséquence (+ 2% attendu pour 2022) et à rattraper la totalité du renchérissement 2021 (+ 0.9%) ;**
- **qu'il s'engage à verser l'annuité 2023 à l'ensemble du personnel ;**
- **qu'il s'engage à élaborer le budget 2023 en concertation avec les organisations représentatives du personnel afin de permettre au Cartel intersyndical de faire notamment valoir les augmentations de postes nécessaires au bon fonctionnement des services.**

**Calculez ici votre perte de pouvoir d'achat si le Conseil d'Etat
maintient les mesures prévues dans le PFQ 2022-2025 !!!**